

Chemins de la liberté : Sur les Pas des Maquisards - Étape 1

Gervanne - Omblèze

GTV



Refuge d'Ambel (SD_FOCUS-OUTDOOR)

Les villages de la Gervanne, situés sur les premiers contreforts du Vercors, sont de véritables lieux de transit, de la plaine aux maquis. Les habitants qui connaissent parfaitement les voies d'accès, par la route ou par les sentiers muletiers séculaires sont de véritables guides pour les jeunes gens réfractaires au Service du Travail Obligatoire. Ces villages ont également un rôle de guet en cas d'attaque. L'encaissement de la vallée et l'unique route des gorges d'Oublèze permettent de voir l'ennemi arriver de loin.

Lors de l'incursion de la milice française dans le Vercors en avril 1944, les résistants locaux tendent une embuscade dans les gorges d'Oublèze et parviennent à libérer Camille Ezingoard. Facteur à Oublèze, il servait d'agent de liaison. Mais il est repris par les miliciens et il est exécuté à Vassieux le 23 avril 1944.

Itinéraire

Départ : Oublèze

Arrivée : Font d'Urle

Balisage :  GR  GTV à pied  PR

Infos pratiques

Pratique : Itinérance

Durée : 5 h

Longueur : 14.9 km

Dénivelé positif : 1203 m

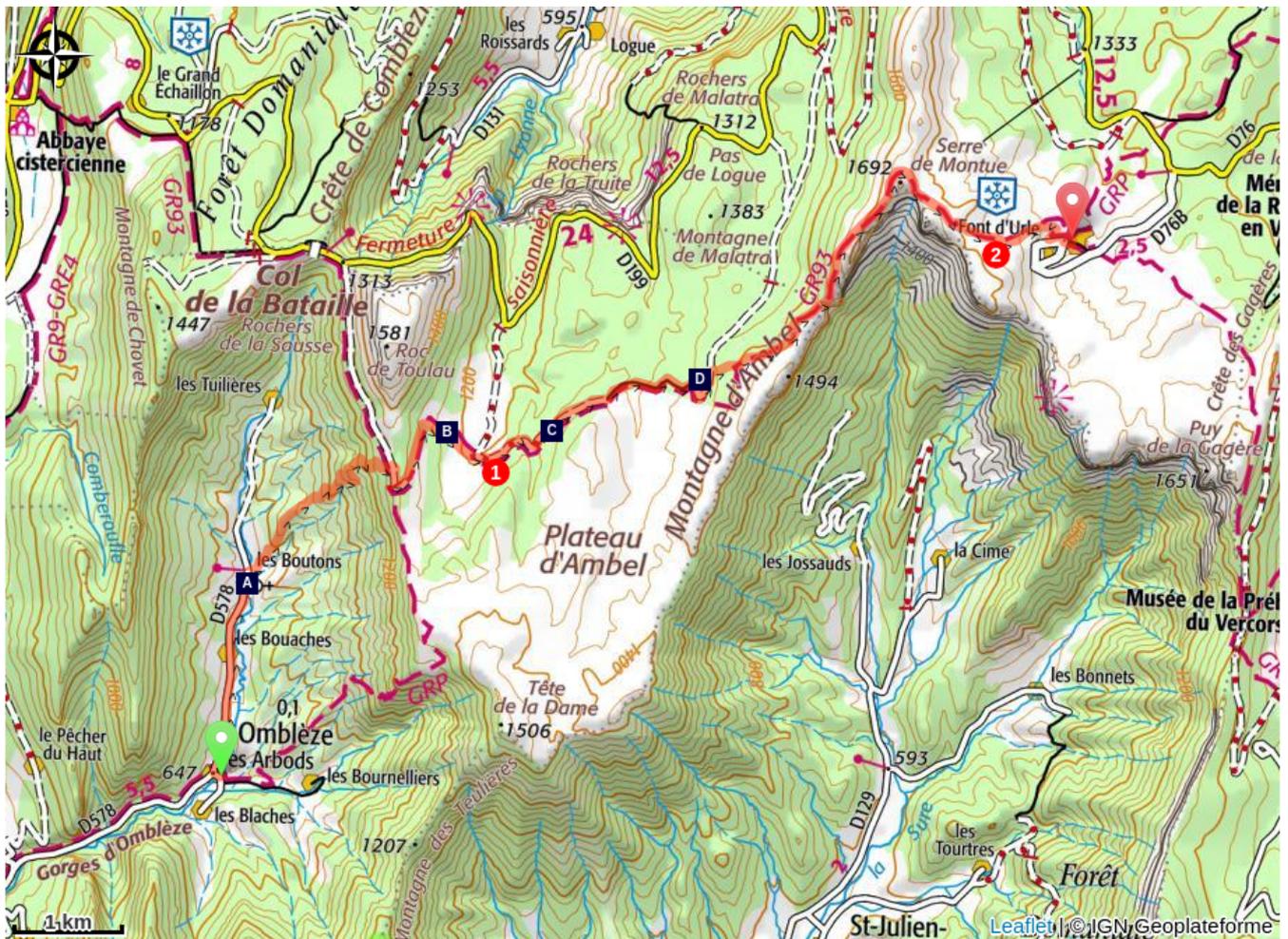
Difficulté : Difficile

Type : Boucle

Thèmes : espaces naturels, Pastoralisme, Point de vue, Résistance, Sommet

1. Depuis Oublèze au lit-dit **Les Arbods**, prendre la direction d'**Oublèze (Les Boutons)**. Poursuivre vers le **Pas du Gouillat, le refuge d'Ambel, Le Verâtre** puis le **Refuge du Tubanet, le Pâturage du Tubanet, Pierre de l'Ours**. L'ascension se poursuit en passant par le **Pas de Ferrière** et le **Pas de l'Infernet**. Une magnifique vue s'offre à vous.
2. Vous amorcez alors la descente en direction de **Font d'Urle**.

Sur votre chemin...



Le facteur Camille Ezingard (A)
Le cerf (C)

Ferme d'Ambel (B)
Refuge de Tubanet (D)

Toutes les infos pratiques

⚠️ Recommandations

Utilisez les passages aménagés pour franchir les clôtures, refermez les portails et barrières.

Restez sur les chemins balisés c'est aussi respecter la propriété privée.

Soyez vigilant lors des passages en bordure de falaise.

Vous êtes dans le domaine départemental réglementé d'Ambel, la cueillette des fleurs est interdite. De même sur une partie du circuit, les chiens sont interdits par arrêté départemental du 1er mai au 30 octobre, même tenus en laisse.

Profil altimétrique



Altitude min 647 m
Altitude max 1662 m

Accès routier

Depuis Crest, suivre la D93 jusqu'à Miribel-et-Blacons et poursuivre par la D70 jusqu'à Plan-de-Baix, via Beaufort-sur-Gervanne.

Ensuite, emprunter la D578 pour rejoindre le village d'Omlèze.

Parking conseillé

Au village d'Omlèze

Lieux de renseignement

OTI Vercors-Drôme - Bureau La
Chapelle-en-Vercors
Place Pietri, 26 420 La Chapelle-en-
Vercors

info@vercors-drome.com
Tel : 04 75 48 22 54
<http://www.vercors-drome.com/>

Point info tourisme Beaufort-sur-
Gervanne
Route de Plan-de-Baix, 26400
Beaufort-sur-Gervanne
Tel : 04 75 25 11 38
<http://www.gervanne-sye.com/>

Sur votre chemin...



Le facteur Camille Ezingeard (A)

Lors de l'incursion de la milice française dans le Vercors en avril 1944, les résistants locaux tendent une embuscade dans les gorges d'Oublèze et parviennent à libérer Camille Ezingeard. Facteur à Oublèze, il servait d'agent de liaison. Mais il est repris par les miliciens et il est exécuté à Vassieux le 23 avril 1944.



Ferme d'Ambel (B)

Ce refuge, non gardé, aménagé dans une ancienne ferme compte 19 couchages. Des toilettes sèches. Une fontaine aménagée à 10 mètres de l'entrée. Pas de chauffage.

Une grosse bâtisse en pierre de 3 étages :

- une salle principale avec une grande cheminée, 3 grandes tables et un bat-flanc 5 places.

- une échelle monte à l'étage, organisé en 3 bat-flanc pour le couchage.

- une grande salle en contre-bas avec une porte à double-battant sans isolation, contient une table pique-nique et encore un peu de bois en réserve. Pas de moyen de chauffage dans cette grande salle.

Un stock de bûches qui peu être important sur le côté droit en sous-pente, un autre en bas à côté de l'entrée de la grande salle, sous abri et quelques fois dans la grande salle.

Ce refuge est tout proche des refuges de Tubanet et de Gardiol. La fontaine se trouve dans l'enclos du refuge d'Ambel.

Premier maquis de France : Une première équipe d'une cinquantaine de cheminots du dépôt de la gare de Grenoble arriva à Ambel le 6 janvier 1943. Paul Dehières, l'un des membres fondateurs du mouvement Franc-Tireur de Grenoble, était lui-même cheminot.

À ses débuts, le camp était formé d'une majorité de Grenoblois, Fontainois et de banlieusards grenoblois, les Romanais et Valentinois n'arrivant que plus tard. Les réfractaires étaient employés au bûcheronnage et au transport du bois par la société exploitant le domaine forestier d'Ambel et recevaient un salaire. La société d'exploitation forestière était une association de quatre personnes : deux Grenoblois, un Parisien et la famille Huillier, très active au sein du mouvement Franc-Tireur de Villard-de-Lans.

Après l'attaque du camp par la Milice et les GMR, le 16 avril 1944, certains maquisards purent rejoindre d'autres camps du Vercors, choisirent d'autres maquis, ou encore rentrèrent chez eux avec la promesse de revenir après le Débarquement allié ; beaucoup, toutefois, ne rejoindront pas le Vercors le moment venu.

[en savoir +](#)

Crédit photo : B. Claeysen



Le cerf (C)

La forêt d'Ambel est particulièrement appréciée des Cerf. Ce grand cervidé pouvant peser jusqu'à 250 kilos, vient se reproduire en forêt d'Ambel. De la mi-septembre à la mi-octobre, c'est la période de rut, vous pouvez alors entendre le brame du Cerf. Cependant, cette période importante pour le Cerf demande une certaine tranquillité, restez sur les chemins et soyez silencieux, respectez les consignes des panneaux d'informations.

Crédit photo : S&M Booth



Refuge de Tubanet (D)

Refuge non gardé. 22 couchages. Grande bâtisse qui n'a pas d'eau à proximité. Un accès au dortoir par un escalier extérieur (issue de secours) permet d'y entrer même avec un épais manteau de neige.

Un poêle et une réserve de bois. Attention la cheminée est condamnée, ne pas l'utiliser.

3 grandes tables type pique-nique rivées au sol et beaucoup d'espace.

Couchages situés à l'entre étage et à l'étage sur des bas-flancs (caisson de bois).

2 extincteurs à poudre (un dans la salle près des escaliers, le second à l'étage des couchages près de l'entrée).

Toilettes sèches.

1 balai, une pelle. Pas de scie ni de hache, mais les bûches sont coupées à la dimension du poêle.

Refuge proche des refuges de Gardiol et Ambel

Crédit photo : Département de la Drôme